



**Assemblée des Français de l'Étranger**  
**23ème session**  
**5-9 Octobre 2015**

Paris, le 7 Octobre 2015

**Motion de**  
**la Commission de l'Enseignement, des affaires culturelles, de l'audiovisuel extérieur**  
**et de la francophonie**

**Motion : ENS / M.1 / 15.10**

**Objet** : Situation de l'Institut français du Portugal

**L'Assemblée des Français de l'Étranger,**

**CONSIDÉRANT**

- L'impasse juridique qui bloque le processus de vente de l'Institut Français du Portugal, du fait de l'absence de licence d'utilisation du bâtiment,
- Le fait que l'Alliance Française est toujours présente dans les locaux situés Avenida Luis Bivar, et de sa difficulté à trouver de nouveaux locaux,
- Les difficultés pour les associations françaises autrefois hébergées par l'Institut Français à se reloger,
- Que le nouvel espace de l'Institut Français du Portugal situé dans le bâtiment de l'Ambassade de France n'est toujours pas opérationnel,
- L'implantation de Business France dans des locaux privés aux coûts onéreux et le manque de rationalisation budgétaire que cela entraîne,

**DEMANDE**

La création d'une maison de la France dans les locaux de l'Institut Français du Portugal désormais inoccupés situés au 91 avenida Luis Bivar regroupant : l'Institut Français, l'Alliance Française, la Chambre de commerce Luso-Française, Business France et les associations reconnues d'utilité publique.

<b>Résultats</b>	<b>Adoption en Commission Enseignement</b>	<b>Adoption en séance</b>
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

**En attente de réponse**